

16 janvier 2019

R4 + 1ps

M. BOUIN représentant la Société Équion, exploitant la Carrière de
BISCHWILLER

- ① Équion souhaite faire une petite extension de sa gravière sur les parcelles section 32, 43 à 48 sur le bau de GRËS pour une superficie de 0,2 ha exploitable. → (voir partie)

Équion sollicite donc une modification du règlement du PLU sur une superficie de 1,50 ha (parcelles 39 à 48 entières) pour permettre cette exploitation et respecter les marges de sécurité.

Les parcelles sont actuellement en herbe ou en fûche, fauchées par des particuliers pour donner du foin à des chevaux.

L'extension sollicitée représenterait environ 2 années de production supplémentaires.

Équion est propriétaire de 90 a et 60 ares sont en cours de négociation.

- ② Une parcelle section 29, n° 174 à régulariser dans le PLU : cette parcelle est aujourd'hui dans le périmètre de la carrière autorisée et exploitée

Jean-Thierry BAUMONT
Commissaire Enquêteur